

## La concession partagée

L'OFT a choisi sans surprise de scinder la concession du trafic grandes lignes. Notre édito.

Page 3



## Conflits et grèves en Europe

La grève à la SNCF n'est pas un cas isolé. En Allemagne, les transports publics étaient à l'arrêt début avril.

Page 4



## Pour les membres!

Les membres et les futurs syndiqués au cœur de notre action!

Pages 9 et 12

## CCT CFF / CFF Cargo

# Touche pas à ma CCT!

**Que ce soit dans le cadre de la conférence CCT CFF / CFF Cargo ou sur la place de travail, le son de cloche est partout le même: pas question de péjorer la CCT.**

Le SEV le répète depuis des mois à la direction des CFF: son paquet de revendication est inacceptable. Un message réaffirmé par la conférence CCT CFF/CFF Cargo le 18 avril.

Sur le terrain, le personnel de l'entreprise rencontré lors des journées d'action «Ma CCT, j'y tiens mordicus» a le même discours. Et sur les canaux de communication internes des CFF, le ton est le même.

La direction des CFF a la possibilité d'écouter son personnel ou de choisir la fuite en avant. Verdict ce jeudi 26 avril lors de la prochaine ronde de négociations.



Pages 6 et 7

## 1er Mai – notre jour férié

Le 1er Mai est le seul jour fêté sur toute la planète depuis 1889. Le 1er mai 1886 eut lieu la grande grève à Chicago pour faire aboutir la journée de 8 heures. Quatre anarchistes le paieront de leur vie suite à une parodie de procès.

Cette année l'égalité salariale et défense du service public seront au centre des revendications. Pour battre le pavé, consultez le programme romand.

Page 5

## Transports publics genevois

# Mobilisation payante aux TPG

■ La lutte a été longue. De nombreuses assemblées très suivies (photo), des consultations et un mois de négociation auront été nécessaires. Mais, au bout, un accord a été signé le 16 avril qui reprend en grande partie les revendications des employé-e-s des TPG : embauche de 101 personnes sur trois ans (ce qui devrait remédier au sous-effectif), participation du personnel au

processus de mise en place du futur dépôt « En Chardon », indexation des salaires de +0,5% et intervention d'un médecin du travail indépendant. Bien sûr que l'accord doit maintenant se concrétiser et que, du papier à l'application sur le terrain, il peut encore y avoir un décalage. L'expérience acquise depuis les promesses faites en 2014 engage à une certaine prudence.

Mais, à ce stade, force est de constater que la mobilisation a payé. **Pages 2 et 3**



## EN VITESSE

## L'Événement syndical fête ses 20 ans

■ Pour célébrer cet anniversaire, l'Événement syndical organise une **soirée ce vendredi 27 avril dès 18h15 à la Maison de Quartier de Chailly à Lausanne**. Au programme: débat public sur l'avenir de la presse syndicale dès 18h30 avec les rédacteurs responsables de journaux syndicaux romands: Vivian Bologna (contact.sev), Guy Zurkinden (Services Publics), Marie Chevalley (Tribune de substitution de syndicom GE-VD et Télécom), Sylviane Herranz (L'Événement syndical). Le débat sera animé par Laura Drompt, corédactrice en chef de Courrier. A 19h45 sera présentée la nouvelle maquette de l'Événement et son nouveau site internet. Dès 20h, soirée conviviale. Apéritif et chansons engagées avec P'tit Jean, chanteur, compositeur, interprète. La manifestation est ouverte à toutes et à tous!

comm

## 15 millions de bénéfices pour BLS

■ En 2017, BLS a réalisé un bénéfice de 15 millions. Au total, 64 millions de voyageurs ont parcouru plus d'un milliard de kilomètres dans les trains, les bus et les bateaux de BLS. Pour faire face à la future hausse du trafic, BLS investit dans de nouveaux trains et dans des ateliers modernes. La prestation de transport a augmenté de 3,3% par rapport à 2016. La ponctualité des trains a atteint 94,1%, en baisse de 0,9 point par rapport à 2016. Pour BLS «cette valeur est satisfaisante si l'on tient compte des nombreux travaux de construction qui ont actuellement lieu sur le réseau ferroviaire.» Si les résultats financiers sont si bons et encore inattendus il y a peu, c'est grâce au travail fourni par le personnel. Hélas, encore une fois, BLS n'en dit mot dans sa communication externe. Le SEV s'appuiera sur le bon résultat pour exiger des hausses de salaires sensibles et durables.

c-vbo

Des avancées significatives aux TPG dont l'augmentation des effectifs

## TPG : la mobilisation du

**La direction des TPG et les syndicats ont trouvé un terrain d'entente. Les parties ont signé un accord visant à améliorer les conditions de travail par l'embauche de 101 personnes. L'accord doit maintenant se concrétiser.**

Conformément au résultat de la consultation faite auprès des collègues syndiqués, le Front syndical, qui regroupe le SEV, transfair et l'ASIP, a signé un accord le 16 avril devant la Chambre des relations collectives de travail (CRCT). L'accord signé également par la direction des TPG concerne les conditions de travail. «C'est la mobilisation du personnel qui a permis des avancées significatives, en premier lieu l'augmentation des effectifs», a fait savoir le Front syndical.

## 101 embauches

L'embauche de 101 personnes se fera sur trois ans hors départs naturels et augmentation de l'offre. Dans un premier temps, cela concernera les effectifs de conduite ainsi que de



La mobilisation du personnel a permis des avancées significatives dont une centaine d'embauches.

planification et de support», précise Valérie Solano, secrétaire syndicale du SEV. Le recrutement des employés, qui devront être ensuite formés, débutera cette année. La signature de cet accord, obtenu après des négociations d'un mois, met un terme au préavis de grève déposé le 21 mars. L'autre préavis de grève, celui des conducteurs de l'entreprise sous-traitante des TPG, RATP Dev, est toujours suspendu depuis que la CRCT a été

saisie. Syndicats et personnel tpg dénoncent depuis longtemps les conséquences d'une situation de sous-effectif sur la santé des salarié-e-s. «Avec cette embauche, on doit améliorer les conditions de travail et donc diminuer la pénibilité pour les collègues conducteurs: création de roulement pour l'ensemble des conducteurs, temps de terminus, temps de conduite, amplitudes de travail, etc.», explique le

Front syndical. Avec davantage de personnel, il redevient possible de construire des horaires adaptés à la conduite stressante en ville de Genève.

## Prévisibilité et polyvalence

Les embauches devraient également permettre un roulement pour les voltigeurs qui connaîtront leurs horaires pour toute l'année et sauront s'ils conduisent le matin, l'après-midi ou le soir. Jusque-là, ils ne bénéficiaient pas d'horaires fixes qui

## personnel a payé

ne leur étaient communiqués que quatre jours à l'avance. «Les TPG s'engagent également à former les collaborateurs à davantage de polyvalence», ajoute Valérie Solano.

## Autres avancées

Concernant le futur dépôt «En Chardon», le personnel du service technique participe au processus de mise en place (effectif et horaires de travail). Pour l'exploitation, le «laboratoire» est abandonné, les conditions de travail seront identiques aux autres dépôts. Dès le mois de juillet 2018, les salaires seront indexés de +0,5%.

Quant à la participation financière à l'assurance-maladie, son montant sera intégré au salaire dès le 1er janvier 2019. L'accord prévoit également des avancées sur les questions de santé. Un médecin du travail indépendant pourra intervenir sur la base d'un mandat et soumettra des recommandations.

## Un accord encore à appliquer

Valérie Solano se défend de tout triomphalisme. «Nous restons méfiants et attendons

## 3 questions à Vincent Leggiero

**En tant que président de la section SEV-TPG, que penses-tu de cet accord?**

Il est bénéfique dans le sens où nous avons obtenu l'embauche que nous demandions pour améliorer les conditions de travail, même si cela prend plus de temps que nous l'aurions souhaité. Mais cela ne peut être qu'un début car cette embauche ne doit pas être utilisée ailleurs de manière inadéquate qui ne permettrait pas de diminuer la souffrance des conducteurs et de réduire l'absentéisme.

**Es-tu confiant dans la mise en application des mesures?**

Je suis confiant, d'autant plus que mes collègues, eux, sont méfiants et nous surveillerons, nous et la direction, sur la manière dont les travaux seront effectués. Entre le papier et la réalité, il peut toujours y avoir un décalage important.

**Il n'y aura donc plus de**

de voir comment cela va véritablement se concrétiser.» Elle évoque également un climat qui n'est pas apaisé entre la direction et le personnel. Le Front syndical sera «attentif au



grève ces deux prochaines années aux TPG?

Non! Si l'accord est respecté sur les points qu'il contient, il n'y aura pas de problème. Mais la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Aux TPG, nous sommes tributaires du politique. Et celui-ci peut dé terminer aussi nos conditions de travail. Ce n'est pas parce que nous avons signé un accord, qui doit être mis en application, que nous sommes arrivés à la sérénité. Et, depuis 2014, rien n'est serein aux TPG.

ysa

## Engagement à la communication SEV

## Bienvenue Chantal

**Chantal Fischer est entrée à la communication du SEV le 1er avril dernier. Elle succède à Peter Anliker qui prendra une retraite bien méritée prochainement.**

Chantal Fischer, qui aura 36 ans cet été, est au bénéfice d'une licence en Sciences de la communication et des médias obtenue en 2006 à l'Université de Fribourg. Après son parcours universitaire, elle a notamment travaillé à La Poste où elle s'occupait principalement de communi-



tion politique. Elle a participé activement à la mise sur pied de stratégies et à la rédaction de textes en faveur de la campagne contre l'initiative «Pro Service public» que le SEV a également

respect de tous les éléments de cet accord». Une séance est d'ores et déjà prévue le 25 avril pour organiser la suite.

Yves Sancey



«L'UE n'a pas voulu rendre de comptes sur les coûts et les avantages de la concurrence ferroviaire qu'elle a prônée. L'OFT se doit néanmoins d'être transparent.»

Giorgio Tuti, président SEV

Cet épisode nous apprend premièrement que l'idée de l'OFT de diviser le trafic grandes lignes en plus petits réseaux exploités de manière autonome par des chemins de fer concurrents est une solution suboptimale. Car une division du réseau donne toujours lieu à des critiques. Des actions en justice sont inévitables. Personne ne va se presser pour exploiter des parties de réseau qui ne promettent pas un juteux bénéfice, sinon dans l'idée d'optimiser le rendement en délaissant les lignes non rentables.

Deuxièmement: la concurrence tant prisée par l'OFT coûte cher. Combien a coûté à toutes les parties concernées la mise au concours pour la concession, simplement pour les diverses clarifications, les formalités, les relations publiques, etc.? Combien coûtent les nouvelles interfaces et les doublons? Combien coûteront les pertes liées à la sécurité de la planification et aux économies d'échelle pour le matériel roulant, les bâtiments de service et le personnel? Que coûtera le changement d'employeur et de caisse de pensions simplement sur le plan matériel, sans parler des répercussions sur la satisfaction et la motivation du personnel? Et qu'apporte concrètement tout ceci? L'accompagnement des trains, la restauration ferroviaire et les correspondances directes fonctionnent en outre bien mieux s'ils sont dirigés d'une seule main.

Troisièmement: dans d'autres pays on a vu que la concurrence ferroviaire était réalisée aux dépens du personnel et de la clientèle. En Suisse par contre, le succès du rail réside dans la collaboration de tous les acteurs. Jusqu'ici, l'UE n'a pas voulu rendre de comptes sur les coûts et les avantages de la concurrence ferroviaire qu'elle a prônée. L'OFT se doit néanmoins d'afficher une transparence totale et nous y veillerons. Il n'est pas encore trop tard pour retrouver un peu de bon sens, se mettre autour d'une table et rechercher ensemble une solution.

Vivian Bologna

Solidarité en acte avec les cheminot-e-s français

# Air de Grève

**Journal de bord de notre collègue Valérie Solano invitée par les cheminots français d'Annamasse en grève.**

Comme depuis le lancement de la grève à la SNCF, les cheminots tenaient leur 9e AG de grève ce lundi 23 avril à Annamasse. Dans une gare en chantier, pour cause de Léman express, les collègues les quatre syndicats représentatifs à la SNCF (CGT, Unsa, SUD et CFTD) font le récit des dernières actions, échantent sur le taux de grévistes, avant de voter la reconduction de la grève. Venue apporter la solidarité du SEV, Valérie Solano rappelle que les enjeux de cette

grève ne sont pas le seul statut des cheminots français, mais la résistance aux vastes mouvements de libéralisation qui secouent les services publics au travers de l'Europe. La plupart des conducteurs de la région travailleront sur le futur Lemman express. Depuis plusieurs années les contacts sont établis et féconds, c'est pourquoi la lutte pour le statut de service public menée aujourd'hui fait écho à la négociation de la CCT CF.

En effet, le mouvement de grève à la SNCF, débuté le 22 mars a pour cœur la défense du statut, pierre angulaire d'un système ferroviaire intégré. Le gouvernement Macron veut notamment mettre fin à l'embauche au statut et transformer la SNCF en société anonyme, bien qu'il se défende de vouloir privatiser l'entreprise, personne n'est dupe. Les expériences d'Air France, de France Télécom, d'EDF et



Depuis plusieurs années les contacts sont établis et féconds avec nos collègues cheminots français actuellement en grève. L'occasion de renforcer la solidarité en acte.

GDF ne permettent aucun doute. Pour les Suisses, ce sont, notamment, les exigences de flexibilisation et la détérioration des conditions salariales qui mobilisent. Pour tous une volonté commune de rester cheminot. Sur le terrain, en grève 2 jours sur 5, le mouvement ne faiblit pas et la grève alternée désorganise, y compris les jours travaillés. Les cheminots sont con-

scient que c'est maintenant qu'il va falloir tenir, car le gouvernement tout à son entêtement, fait passer la loi en force au parlement. C'est dans le lien avec les usagers, avec les collègues, les autres corps de métiers que la résistance continue de prendre sa force. Une caisse de solidarité est ouverte. **VAS**  
**Deux liens : [bit.ly/2K4CH4h](https://bit.ly/2K4CH4h) (caisse cogérée par CGT, SUD et donateurs) et [bit.ly/2vzhA70](https://bit.ly/2vzhA70).**

Défense des salaires et du service public

# Grèves victorieuses en Allemagne

**Suite à une semaine de grèves, notamment dans les métros, trams et trains, les 2,3 millions de salariés des services publics et les fonctionnaires verront leur salaire augmenter de 7,5%.**

Les luttes des salariés s'étendent pour la défense des services publics. Ce constat ne vaut pas uniquement pour caractériser les mouvements sociaux qui se développent en France (SNCF, hôpitaux, universités). De l'autre côté du Rhin, des grèves très largement suivies ont également fait leur apparition. Elles ont fortement affecté le 10 avril les aéroports du pays. Quelque 800 vols de la Lufthansa ont ainsi dû être annulés, soit un avion sur deux de la grande compagnie allemande.

**Transports publics aussi en grève**

A Düsseldorf, la capitale du Land de Rhénanie-du-Nord-

Westphalie, qui compte plus de 600 000 habitants, aucun métro ou tram ne circulait le 11 avril. Même scénario en Rhénanie-Palatinat, où aucun train régional ne roulait dans la région du confluent du Rhin et du Neckar, une des zones les plus industrialisées du pays. Dans cette même région, l'activité de certains hôpitaux était fortement touchée. Face aux blocages des discussions pour le renouvellement d'un accord tarifaire dans l'ensemble des services publics, le syndicat Ver.Di des services, qui compte quelque 2,6 millions d'adhérents, avait décidé de lancer plusieurs vagues de grèves d'avertissement secteur par secteur.

Les syndicats, arguant de la bonne santé de l'économie et de l'excédent budgétaire record de 38,4 milliards d'euros en 2017, surfent sur la victoire début février du puissant syndicat IG Metall. Ce dernier a arraché dans la mé-

tallurgie un accord inédit sur le droit à la semaine de 28 heures --pour une durée limitée - et une hausse salariale de 4,3%. Le degré de colère est alimenté par le contraste entre les performances financières des champions de l'économie et la stagnation des salaires. D'autant que la précarité s'est étendue rapidement dans les services publics. Quelque 42% des personnes qui y travaillent sont tributaire de contrats à durée déterminée. Cette grande vague de grèves d'avertissement, qui a paralysé de nombreux services publics en Allemagne ces derniers jours, a pris fin mercredi 18 avril. Les parties prenantes ont trouvé un accord sur une hausse des salaires très importante : les 2,3 millions de salariés des services publics et les fonctionnaires verront leur rémunération augmenter progressivement de 7,5%, en trois périodes, d'ici à 2020. **ysa**



12 avril, les trams du transporteur public Üstra restent au dépôt, à l'aube, à Hanovre en Allemagne, lors de la grève nationale d'avertissement à l'appel du syndicat Verdi.

1er Mai - Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

# Egalité salariale. Point final.

**Depuis 37 ans, notre Constitution exige l'égalité entre femmes et hommes, dans le monde professionnel aussi. Depuis 22 ans, la loi sur l'égalité exige un salaire égal pour un travail de valeur équivalente. Ya Basta !**

On va descendre dans la rue. Parce que la discrimination n'a pas sa place en Suisse. Cela va au-delà de l'égalité salariale.

Si les mêmes politiciens qui mettent les bâtons dans les roues de l'égalité salariale veulent plus de travail de nuit et du week-end,

**nous disons alors NON !**

S'ils veulent démonter notre prévoyance vieillesse,

**nous disons alors NON !**

S'ils veulent toujours plus alléger la charge des entreprises aux dépens des travailleurs et travailleuses et des retraité-e-s ainsi qu'aux dépens d'un service public fort,

**nous disons alors NON !**

Comme nous l'avons déjà dit à la réforme de l'imposition des entreprises III.

Et quand ils épargnent les riches en ne laissant que des miettes à toutes celles et ceux qui ont besoin de soutien, et là encore, en les soumettant à une surveillance et un harcèlement illimité,

**nous disons alors NON !**

Parce que nous défendons la justice sociale et un monde du travail équitable.

**Et l'égalité salariale en fait partie. Point final !**

**LE 1er MAI 2018  
EN SUISSE ROMANDE**

**BIENNE**

**Egalité salariale. Point barre!**  
Dès 12h Service de bar à la place Centrale.

17h Rassemblement à la place de la Gare.

17h15 Départ du cortège en direction de la place Centrale.

17h45 Discours à la

place Centrale. Oratrice et orateurs: **Lisa Mazzone**, conseillère nationale, Verts, Genève. **Cédric Wermuth**, conseiller national PS, Argovie. **Corrado Pardini**, conseiller national PS et membre du comité directeur Unia, Berne.

18h30 Remise du prix Unia «Travail et solidarité».

18h50 Prises de parole d'autres organisations.

Dès 19h Concert: Filarmónica La Concordia.

20h30 Clôture de la manifestation.

**FRIBOURG**

**Prenons notre part, nous y avons droit.**

16h à 21h Place Georges-Python. Orateurs:

**Nico Lutz** d'Unia, **Christian Levrat** du PS, **Jordi**

**D'Alessandro** du SEV, des salariés. Animation: groupe Balkale.

18h Cortège au départ de la place Georges-Python.

**Les membres SEV sont invités au stand du Cartel VPT tpf auquel s'est associée la ZPV Fribourg. Une part de gâteau sera offerte aux membres.**

**GENÈVE**

**Contre la précarité: égalité salariale et salaire minimum.**

13h30 Départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant la place des

22-Cantons, rue de Chantepoulet, pont du Mont-Blanc, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corratierie, place Neuve, parc des Bastions.

15h Allocutions des Verts et d'Unia.

15h15 Fête populaire, restauration avec plus de 30 stands, jusqu'à 20h.

**INTERJURASSIEN - RECONVILIER**

**L'égalité, maintenant!**

17h Rendez-vous à la gare de Reconvilier. Cortège jusqu'à la Boillat puis jusqu'à la Halle des fêtes de

Reconvilier.

Interventions notamment de **Nathalie Fischer**, infirmière, qui témoignera de la détérioration des conditions de travail dans les soins, et de **Mélanie Brulhart-Nusbaumer**, députée au Parlement jurassien, SSP, auteure d'une motion, acceptée, sur l'égalité salariale.

Dès 18h A la Halle des fêtes: animation musicale avec Vincent Vallat, repas et boissons d'ici et d'ailleurs à prix populaires.

**FLEURIER - VAL-DE-TRAVERS**

Dès 10h Accueil à la place de la Gare.

11h15 Partie officielle.

Orateurs: **Sarah Blum**, députée POP au Grand Conseil neuchâtelois, enseignante. **Jacques-André Maire**, conseiller national PS, vice-président de Travail.Suisse. **Christian Weber**, président du comité industrie d'Unia région Neuchâtel.

Dîner: repas offert (pain, soupe aux pois ou soupes aux flocons sans porc végétarien). Cantine avec boissons, café et thé, dessert. Sirop offert.

14h15 Partie festive. Musique slave avec Yaroslav Ayvasov de Noiraigue. Atelier graphie.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Sur deux jours, à la salle «Ton sur Ton».

**Lundi 30 avril**

Dès 17h Soirée festive avec Paris-La Tchaux (chansons, musette).

20h Spectacle de **Vincent Kohler**.

21h30 Les Fils du Facteur (chansons francophones, acoustique, pop, folk, festive).

23h The Watchmaking Metropolis Orchestra (blues gipsy trash).

**Mardi 1er mai**

Dès 11h Paris-La Tchaux (chanson, musette).

14h Cortège. Boissons et restauration les



deux jours.

Discours: **Michela Bovolenta**, secrétaire centrale SSP, **Cédric Dupraz**, président du Conseil communal Le Locle, **Théo Huguenin-Elie**, président du Conseil communal La Chaux-de-Fonds, **Gregory Jaquet**, militant féministe.

**NEUCHÂTEL**

A la rue du Concert.

11h Dîner et apéritif.

12h Concert de Pop'Orchestra.

13h Discours.

13h30 Défilé au centre-ville.

15h Conférence «Grève générale 1918: entre reconnaissance et irrévérence» d'**Aristides Pedraza**, syndicaliste Fédération syndicale Sud.

**LAUSANNE**

**99% qui triment, 1% qui friment: assez!**

17h30 Place de la Gare.

19h Place de la Riponne: discours, témoignages de luttes, petite restauration et bar, DJ's Rocket Queen +

Valérie.

**LE SENTIER - VALLÉE DE JOUX  
Egalité salariale!**

Dès 11h30 Cantine du Sentier – parking de l'Essor (à côté du centre sportif).

Invitée: **Vanessa Monney**, secrétaire syndicale au SSP Vaud et membre de Feminista, qui parlera de l'égalité salariale. Repas offert: grillades et salades.

**YVERDON-LES-BAINS**

9h à 13h Stand au marché, promenade Auguste Fallet. Boissons et petite restauration offertes. 16h45 Départ en train depuis la gare CFF pour la manifestation de Lausanne.

**SION**

**Egalité salariale. Point final.**

Dès 17h30 Place du Scex.

Dès 18h Partie officielle. Discours de **Alain Berset**, président de la Confédération. Animation musicale par Mike Le Troubadour.

CCT CFF/CFF Cargo

« Si on en arrive à une suspension des pourparlers, nos membres devront montrer leur opposition. »

Manuel Avallone, vice-président SEV, chef de la délégation de négociations



## Lignes rouges : on lâche rien !

Le 18 avril dernier à Berne, les délégués à la conférence CCT du SEV ont demandé à la délégation de négociations de rester ferme à propos des six revendications inacceptables de la direction CFF. Pour eux, les CFF ne peuvent pas que prendre mais doivent aussi donner, comme cela a toujours été le cas. La conférence CCT n'acceptera jamais de telles économies réalisées sur le dos du personnel. Avec son slogan «Ma CCT, j'y tiens mordicus!» le SEV a continué à sensibiliser le personnel CFF les 17 et 18 avril.

À la conférence CCT, il y avait 6 revendications parmi les 20 présentées par la direction CFF, que la délégation de négociations SEV a rejetées sur mandat de la conférence CCT car elles ne sont pas négociables. En vue de débloquer les négociations, les délégués ont évalué la marge de manœuvre pour chacun des thèmes:

**1. Réduction de la protection contre le licenciement:** il n'en est absolument pas question au vu des constantes suppressions de postes dans le cadre du programme «Railfit 20/30» et des 800 postes en passe de disparaître à CFF Cargo.

**2. Suppression des garanties salariales liées au système salarial Toco,** introduit en 2011 (pour compenser la dévalorisation des professions manuelles sur décision de la direction): pour la conférence CCT, le maintien de ces garanties est une question de bonne foi. Malheureusement, jusqu'ici la direction CCT n'a pas indiqué combien de personnes seraient touchées et ce que cela représente au niveau des dépenses annuelles. De toute façon ces chiffres baissent avec les départs à la retraite. Les délégués ont fait remarquer que cette revendication va à l'encontre de ce qu'a affirmé la direction, soit qu'elle ne voulait pas toucher au portemonnaie de son personnel... La même remarque s'applique aux revendications 5 et 6.



Les délégués signent une lettre de protestation contre les revendications démesurées de la direction des CFF.

**3. Suppression de la semaine supplémentaire de vacances pour les salarié-e-s dès 60 ans:** pour tous les employé-e-s, la direction veut pouvoir descendre en-dessous de ce minimum, même si cela ne rime pas avec un travail plus efficient. «C'est pourquoi une telle liberté dans la CCT serait totalement excessive» explique la vice-présidente SEV Barbara Spalinger. «Nous ne pouvons pas nous fier aux CFF et croire qu'ils puissent en faire un usage adéquat, nous devons donc refuser toute ouverture.» Dans les faits, de nombreux supérieurs se font la part belle, ils demandent plus de flexibilité et de souplesse de la part de leur personnel au lieu d'établir une meilleure planification, ont ajouté d'autres intervenants. «Il vaudrait mieux améliorer les processus ou les structu-

res. Mais de plus en plus de chefs n'en sont pas capables, car ils viennent d'autres domaines. Beaucoup de problèmes sont liés à un management défaillant. Et on ne peut pas faire payer les pots cassés au personnel!»

**5. «Simplification» des primes d'ancienneté:** concrètement, les CFF ne veulent les octroyer qu'en espèces et supprimer la possibilité de les prendre en jours de congé. Ils veulent introduire un montant forfaitaire pour tous, sans tenir compte du salaire annuel de chacun-e. Et ils veulent mettre plus d'écart entre les primes. Plus que la réduction du montant octroyé – n'oublions pas que «la direction ne touchera pas à notre portemonnaie!» – c'est la suppression de la possibilité de prendre des jours de

congé supplémentaires qui a donné lieu à beaucoup de discussions: «Les gens qui remettent en question la prise de congés supplémentaires sont les mêmes qui profitent de congés sabbatiques!» – «Faites ce que je dis mais pas ce que je fais!» – «C'est une société à deux vitesses. J'ai aussi besoin de mon temps de repos!»...

**6. Suppression des allocations régionales:** pour les personnes touchées, c'est une baisse de salaire inacceptable. Tout le monde considère que la solution actuelle est juste. Il faut examiner et agrandir la liste des communes donnant droit à une allocation régionale.

**En bref: la conférence CCT maintient le rejet des six revendications.** De vraies négociations ne seront possibles que si les CFF y renoncent. «Si on en arrive à une suspension des pourparlers, nos membres devront montrer leur opposition» déclare le vice-président SEV Manuel Avallone. Les délégués ont affiché leur position en signant une lettre de protestation adressée à la direction. Ils soutiennent les revendications du SEV: une meilleure progression salariale, surtout pour les jeunes, une meilleure protection de la santé, surtout en rapport avec la numérisation, et une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée.

Markus Fischer



Ateliers CFF à Yverdon - Environ 250 personnes ont visité le stand du SEV avec deux grills et beaucoup de saucisses à griller. Les réactions ont été très positives et de nombreux cheminots se sont syndiqués. En outre, les responsables régionaux du SEV ont engagé des discussions passionnantes et instructives avec le personnel sur la CCT CFF.



Ateliers CFF Yverdon. L'action du SEV a été bien suivie.



Derrière la gare Cornavin à Genève, le SEV servait la soupe préparée par sa «ressource secrète», les retraités solidaires.

### ACTION SEV

La semaine dernière, sous le slogan «Ma CCT, j'y tiens mordicus!», le SEV a distribué aux employé-e-s CFF dans toute la Suisse 5000 saucisses et flyers devant et dans les bâtiments CFF, gares, ateliers etc. Le but de l'action était de faire prendre conscience à tous: vos conditions de travail et d'emploi sont en danger, car votre direction veut des dégradations de la CCT et des augmentations de productivité démesurées.

Autres photos: [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)



Cervelas pour l'équipe de nuit au dépôt de service à Winterthur.



Plus de 80 personnes, agents de train, mécaniciens de train, manoeuvres, personnel des ateliers, de la vente et de l'administration sont passées au stand SEV à Genève, permettant de bonnes discussions.

Santé

## Franchise à 10000 balles?

**En Suisse, le problème le plus urgent dans le domaine de la santé, c'est son financement antisocial. Or, quelques incorrigibles veulent augmenter la participation des gens aux coûts. La palme revient évidemment à la directrice de CSS avec sa franchise... à 10000 fr.**



Si elle était inconnue du grand public, la directrice de CSS Philomena Colatrella, s'est fait un joli coup du pub en début de mois avec sa «super» proposition: augmenter la franchise maximale de 2500 à 5000, voire 10 000 francs.

Elle estime que les primes pourraient baisser chaque mois de 170 francs par assuré et les économies ainsi réalisées pourraient alimenter un fonds de soutien pour les moins riches. Interrogé par la RTS, le professeur en droit de la santé Dominique Sprumont de l'Université de Neuchâtel y voit «la fin du principe de solidarité» qui sous-tend l'assurance maladie. Cette annonce intervient alors que le Conseil fédéral vient de

présenter son rapport sur l'adaptation automatique des franchises à l'évolution des coûts de l'assurance obligatoire donnant suite à la motion Bischofberger. Pour les assurés-es, ce message est une nouvelle désastreuse, souligne l'Union syndicale suisse. À l'avenir, ils devront y aller encore plus de leur poche pour les soins médicaux de base. Et cela, alors qu'en Suisse, la participation aux coûts, qui est de 27 %, atteint un niveau record en comparaison avec les pays de l'OCDE. En Allemagne, les assurés-es doivent directement payer eux-mêmes 13 % de ces coûts, et en France, 7 %. Ces chiffres ne tiennent pas compte des effets depuis longtemps aussi insupportables

pour de larges couches de la population du système des primes individuelles, également unique en Europe.

### Adaptation automatique des franchises...

Concrètement, le projet propose d'adapter automatiquement les franchises (aujourd'hui entre 300 et 2 500 francs) à l'évolution des coûts. Il s'agirait par là d'augmenter la «vérité des coûts» et de renforcer la «responsabilité individuelle» des assurés-es.

Cette adaptation de la loi suggère qu'aujourd'hui, les gens courent chez le médecin pour le moindre petit bobo, ce qu'une participation encore plus élevée aux coûts les empêcherait

par conséquent à juste titre de faire. Or c'est le contraire qui est vrai! En Suisse, plus de 20 % de la population renonce selon l'OCDE à des soins médicaux pour des raisons financières. Et il ne s'agit depuis longtemps plus seulement de cas bagatelle, mais toujours plus d'un renoncement dangereux à des prestations entraînant des coûts importants. Le relèvement automatique des franchises aggravera encore plus ce problème: le libre accès à des soins médicaux de base s'en trouverait automatiquement réduit. S'il y a une offre surabondante, ce ne sont pas les assurés-es qui en sont la cause, mais des structures incitatives erronées présentes dans un système de santé complexe. Pour freiner efficacement les coûts, il s'agirait d'interdire les tarifs abusifs des assurances complémentaires, transposer d'avantage les traitements dans le domaine ambulatoire, introduire un système de prix de référence pour faire baisser le prix des médicaments, renforcer les contrôles des factures, etc.

USS-vbo

## Assurances AXA donne raison à l'USS

**La décision prise par AXA de se retirer de l'assurance complète confirme la critique de l'USS selon laquelle les solutions complètes d'assurance-vie sont peu attrayantes et, en règle générale, même bien pires pour les assurés-es de la prévoyance professionnelle.**

AXA espère engranger plus de profits avec des solutions LPP semi-autonomes. Elle prétend que c'est également dans l'intérêt des assurés-es. Pour l'USS, cependant, il est toujours clair: les assurés-es se portent mieux s'ils sont affiliés à d'autres prestataires du 2e pilier qui ne soient pas motivés par l'argent. Les assurances mènent leurs activités pour en tirer profit. En appliquant des taux d'intérêt minimaux, des cotisations de risque excessives et des coûts administratifs et de gestion des actifs élevés, elles font sortir d'énormes capitaux du 2e pilier. Pour les employés-es assurés, cela signifie que beaucoup d'argent sort du régime de la prévoyance professionnelle, argent qui n'est pas disponible pour les retraites. L'USS critique le fait que les compagnies d'assurance tirent des bénéfices de la mise en œuvre de l'assurance sociale - ce qui va à l'encontre du système.

Mais la décision d'AXA montre aussi que la situation des assurés-es à faible revenu et celle des PME est aujourd'hui extrêmement difficile dans le deuxième pilier et qu'ils sont de plus en plus dépendants de l'assurance de l'Etat, c'est-à-dire de la Fondation Institution supplétive. Pour les personnes à faible revenu, le 2e pilier garantit de moins en moins des rentes de vieillesse stables qui assurent un niveau de vie adéquat. Il est urgent d'agir dans ce domaine.

USS

Au SEV, des spécialistes travaillent aussi en coulisse

## Service aux membres SEV

**Un syndicat est bien sûr une organisation politique professionnelle. Mais c'est aussi une collectivité de personnes qui veulent être bien encadrées.**

Au 19ème siècle déjà, les premiers «secrétaires de travailleurs» fonctionnaient souvent comme des «bonnes à tout faire»: ils organisaient les assemblées, écrivaient les circulaires, tenaient les discours et assuraient les tâches administratives liées à leurs membres, qui n'étaient alors pas encore en trop grand nombre. Au SEV, avec 40 000 membres, ceci n'est bien sûr pas possible. Les actifs et les pensionnés attendent à juste titre, un traitement rapide et compétent de leurs requêtes par le secrétariat central ou les secrétariats régionaux. Ils espèrent pouvoir y trouver une oreille attentive, lors d'un contact téléphonique ou personnel. Les professionnels du syndicat font tout leur possible pour répondre aux demandes lorsqu'elles sont pertinentes et réalisables.

### Le «service des mutations» – présent pour les membres

Le «service des mutations» représente une plaque tournante importante au secrétariat SEV. Adhésions, démissions, changements d'adresse, encaissement des cotisations, administration de la protection juridique SEV-Multi... son domaine d'activités est vaste. Afin que nos membres sachent à qui ils ont affaire, nous présentons ci-après les collaboratrices et collaborateurs du service des mutations:

**Andreas Etter** est souvent la première personne qui s'occupe d'un nouveau membre puisqu'il traite les adhésions. Tous les changements relatifs aux sous-fédérations, aux sections et aux catégories de membres ainsi que les annonces de départs à la retraite atterrissent sur son bureau. Andreas est aussi responsable de la collaboration administrative avec



Esther Lis, Daniel Aemmer, Stephan Schütz, Daniela Grünig, Carina Hofer et Andreas Etter (de g. à dr.) – Isabelle Blanchard et Mirjam Schläfli manquent sur la photo.

les différents employeurs. Il actualise et livre chaque mois les données pour les déductions des cotisations sur les salaires ou les rentes. Il effectue les décomptes mensuels pour toute l'organisation du SEV et assiste les caissiers des sections, en particulier celles des ETC, pour le traitement des «cas particuliers». Beaucoup de membres lui ont déjà communiqué par téléphone leurs problèmes et il peut répondre en allemand, français, italien et anglais. Andreas traite les transferts vers les autres syndicats ou quand les membres d'autres syndicats viennent chez nous. Il établit sur demande des attestations de cotisations exigées encore bien souvent par les impôts, et gère les versements des primes de recrutement. Enfin, il s'occupe de l'encadrement des apprenants qui effectuent leur formation dans la maison.

### Voyages meilleur marché

Toutes celles et ceux qui désirent profiter des chèques Reka avec le rabais syndical s'en remettent à **Isabelle Blanchard**. Les commandes groupées ou personnelles de l'agenda SEV et son assurance-accident sont traitées par Isabelle, qui s'occupe aussi de tout le déroulement et de la production de l'agenda. Elle soutient en outre les caissiers de section, surtout en Suisse romande, facture les cotisations de membres et envoie

les rappels. Isabelle se charge d'enregistrer tous les changements d'adresse et les annonces de décès.

### Protection en cas de litige

Les membres SEV sont couverts par l'assistance judiciaire professionnelle. Mais pour les cas privés où une protection juridique est nécessaire, le syndicat propose à ses membres la «SEV-Multi», une protection juridique à des conditions très avantageuses. **Carina Hofer** et **Daniela Grünig** sont responsables lorsqu'un membre souscrit à cette assurance ou la résilie. Elles font en sorte que les données concernant les assurés parviennent à notre partenaire «Coop Protection juridique» qui propose cette assurance, et s'occupent aussi de l'encaissement des primes. Toute personne qui a des demandes concernant cette assurance – mais pas de questions d'ordre juridique – peut s'adresser sans autre à Carina ou à Daniela.

### Traitement des démissions

Malheureusement, il n'y a pas que des adhésions au SEV mais parfois aussi des démissions. Elles sont traitées par **Esther Lis** et **Mirjam Schläfli** qui examinent les délais et répondent aux questions, et envoient les confirmations de démission.

### Informatique et statistique

L'ensemble de l'administration fonctionne bien entendu seulement avec un bon système informatique. C'est pourquoi service des mutations et service IT sont liés. **Daniel Aemmer** est l'adjoint du responsable du service des mutations et s'occupe surtout du service informatique. Il établit aussi les statistiques liées aux membres, entre autres pour la direction syndicale et les sections.

### Le responsable

Le service des mutations et de l'informatique sont dirigés par **Stephan Schütz**. Il est responsable des projets qui concernent les processus importants du service des mutations et contrôle leur application. Stephan assure aussi diverses tâches de remplacement et cela lui arrive d'entrer en contact direct avec les membres. Si nécessaire, Stephan soutient Andreas lors des décomptes mensuels et pour l'encaissement des cotisations de membres. La plupart de ces personnes travaillent à temps partiel. Elles assurent leurs remplacements mutuels et effectuent en sus d'autres tâches administratives qui n'ont pas directement de rapport avec le service des mutations.

SEV

En cas de mutation

## «Notre but: la qualité!»

**Stephan Schütz, chaque organisation à but non lucratif a besoin d'un bon encadrement des membres. Qu'est-ce qui est spécial au service des mutations du SEV?**

Beaucoup de membres s'engagent activement au SEV. Et ils attendent de notre part un encadrement de bonne qualité. Ceci est justifié. Mon but est donc de proposer un service adéquat et d'améliorer la qualité. Nous sommes en bonne voie. Durant le dernier semestre nous avons fait de grands progrès en ce qui concerne la collaboration avec les sections.

**Malgré tout, des membres se plaignent d'avoir dû envoyer une information à plusieurs reprises avant qu'un changement ne soit enregistré.**

Bien souvent il s'agit de malentendus. Le SEV n'est pas un service interne des CFF et ne reçoit donc pas les informations comme les changements d'adresse, ceci pour des raisons de protection des données. Donc un changement d'adresse p. ex. ne doit pas être envoyé seulement à l'employeur mais aussi directement au service des mutations. La qualité est alors assurée et notre travail facilité.

**Si tu pouvais exprimer un vœu vis-à-vis des membres, ce serait quoi?**

Je leur demanderais d'envoyer tous leurs changements d'adresses ou les avis de décès par e-mail à [mutation@sev-online.ch](mailto:mutation@sev-online.ch). Il est aussi possible de faire une annonce par téléphone ou par courrier postal, mais un e-mail est plus rapide.

pan

## PROJET FISCAL

## L'USS rejette le projet du Conseil fédéral

Le Projet fiscal 17 n'est guère différent de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) clairement rejetée dans les urnes l'an dernier. Comme si rien ne s'était passé, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux veulent à nouveau baisser massivement les impôts sur le bénéfice d'environ 200 000 entreprises, alors que 400 seulement seraient concernées de manière significative par la suppression des statuts fiscaux spéciaux existants.

L'Union syndicale suisse (USS) s'est toujours engagée pour une réforme ciblée de l'imposition des entreprises abolissant les actuels privilèges et n'entraînant pas une baisse des recettes fiscales. Une telle réforme doit avant tout contenir des dispositions transitoires déployant leurs effets sur une durée suffisamment longue afin que les cantons aient assez de temps pour se réorienter. Avec une certaine prudence, l'USS a soutenu l'idée d'une patte box ciblée et limitée dans le

temps. Elle rejette cependant la baisse générale de l'impôt sur le bénéfice de plus de 40 % planifiée par les cantons et les communes. Cette baisse sera totalement inefficace et revient à jeter de l'argent par la fenêtre. Les éventuels coûts de la réforme doivent être supportés par les entreprises et les actionnaires. Et un allègement sensible des charges financières des personnes professionnellement actives est nécessaire; cela, par exemple en augmentant les réductions des primes

des caisses-maladie et les allocations familiales. Le Projet fiscal 17 proposé par le Conseil fédéral ne remplit pas les critères de l'USS. La faitière syndicale n'en veut pas. Paul Rechsteiner, son président, souligne que «si la situation ne devait pas changer, nous nous trouverions contraints quand les délibérations seront terminées au Parlement, de proposer à nos instances le lancement d'un référendum».

USS

Au SEV, des spécialistes travaillent aussi en coulisse

# Service aux membres SEV

**Un syndicat est bien sûr une organisation politique professionnelle. Mais c'est aussi une collectivité de personnes qui veulent être bien encadrées.**

Au 19<sup>ème</sup> siècle déjà, les premiers «secrétaires de travailleurs» fonctionnaient souvent comme des «bonnes à tout faire»: ils organisaient les assemblées, écrivaient les circulaires, tenaient les discours et assuraient les tâches administratives liées à leurs membres, qui n'étaient alors pas encore en trop grand nombre. Au SEV, avec 40 000 membres, ceci n'est bien sûr pas possible. Les actifs et les pensionnés attendent à juste titre, un traitement rapide et compétent de leurs requêtes par le secrétariat central ou les secrétariats régionaux. Ils espèrent pouvoir y trouver une oreille attentive, lors d'un contact téléphonique ou personnel. Les professionnels du syndicat font tout leur possible pour répondre aux demandes lorsqu'elles sont pertinentes et réalisables.

## Le «service des mutations» – présent pour les membres

Le «service des mutations» représente une plaque tournante importante au secrétariat SEV. Adhésions, démissions, changements d'adresse, encaissement des cotisations, administration de la protection juridique SEV-Multi... son domaine d'activités est vaste. Afin que nos membres sachent à qui ils ont affaire, nous présentons ci-après les collaboratrices et collaborateurs du service des mutations:

**Andreas Etter** est souvent la première personne qui s'occupe d'un nouveau membre puisqu'il traite les adhésions. Tous les changements relatifs aux sous-fédérations, aux sections et aux catégories de membres ainsi que les annonces de départs à la retraite atterrissent sur son bureau. Andreas est aussi responsable de la collaboration administrative avec



Esther Lis, Daniel Aemmer, Stephan Schütz, Daniela Grünig, Carina Hofer et Andreas Etter (de g. à dr.) – Isabelle Blanchard et Mirjam Schläfli manquent sur la photo.

les différents employeurs. Il actualise et livre chaque mois les données pour les déductions des cotisations sur les salaires ou les rentes. Il effectue les décomptes mensuels pour toute l'organisation du SEV et assiste les caissiers des sections, en particulier celles des ETC, pour le traitement des «cas particuliers». Beaucoup de membres lui ont déjà communiqué par téléphone leurs problèmes et il peut répondre en allemand, français, italien et anglais. Andreas traite les transferts vers les autres syndicats ou quand les membres d'autres syndicats viennent chez nous. Il établit sur demande des attestations de cotisations exigées encore bien souvent par les impôts, et gère les versements des primes de recrutement. Enfin, il s'occupe de l'encadrement des apprenants qui effectuent leur formation dans la maison.

## Voyages meilleur marché

Toutes celles et ceux qui désirent profiter des chèques Reka avec le rabais syndical s'en remettent à **Isabelle Blanchard**. Les commandes groupées ou personnelles de l'agenda SEV et son assurance-accident sont traitées par Isabelle, qui s'occupe aussi de tout le déroulement et de la production de l'agenda. Elle soutient en outre les caissiers de section, surtout en Suisse romande, facture les cotisations de membres et envoie

les rappels. Isabelle se charge d'enregistrer tous les changements d'adresse et les annonces de décès.

## Protection en cas de litige

Les membres SEV sont couverts par l'assistance judiciaire professionnelle. Mais pour les cas privés où une protection juridique est nécessaire, le syndicat propose à ses membres la «SEV-Multi», une protection juridique à des conditions très avantageuses. **Carina Hofer** et **Daniela Grünig** sont responsables lorsqu'un membre souscrit à cette assurance ou la résilie. Elles font en sorte que les données concernant les assurés parviennent à notre partenaire «Coop Protection juridique» qui propose cette assurance, et s'occupent aussi de l'encaissement des primes. Toute personne qui a des demandes concernant cette assurance – mais pas de questions d'ordre juridique – peut s'adresser sans autre à Carina ou à Daniela.

## Traitement des démissions

Malheureusement, il n'y a pas que des adhésions au SEV mais parfois aussi des démissions. Elles sont traitées par **Esther Lis** et **Mirjam Schläfli** qui examinent les délais et répondent aux questions, et envoient les confirmations de démission.

## Informatique et statistique

L'ensemble de l'administration fonctionne bien entendu seulement avec un bon système informatique. C'est pourquoi service des mutations et service IT sont liés. **Daniel Aemmer** est l'adjoint du responsable du service des mutations et s'occupe surtout du service informatique. Il établit aussi les statistiques liées aux membres, entre autres pour la direction syndicale et les sections.

## Le responsable

Le service des mutations et de l'informatique sont dirigés par **Stephan Schütz**. Il est responsable des projets qui concernent les processus importants du service des mutations et contrôle leur application. Stephan assure aussi diverses tâches de remplacement et cela lui arrive d'entrer en contact direct avec les membres. Si nécessaire, Stephan soutient Andreas lors des décomptes mensuels et pour l'encaissement des cotisations de membres.

La plupart de ces personnes travaillent à temps partiel. Elles assurent leurs remplacements mutuels et effectuent en sus d'autres tâches administratives qui n'ont pas directement de rapport avec le service des mutations.

## En cas de mutation

### «Notre but: la qualité!»

■ **Stephan Schütz, chaque organisation à but non lucratif a besoin d'un bon encadrement des membres. Qu'est-ce qui est spécial au service des mutations du SEV?**

Beaucoup de membres s'engagent activement au SEV. Et ils attendent de notre part un encadrement de bonne qualité. Ceci est justifié. Mon but est donc de proposer un service adéquat et d'améliorer la qualité. Nous sommes en bonne voie. Durant le dernier semestre nous avons fait de grands progrès en ce qui concerne la collaboration avec les sections.

■ **Malgré tout, des membres se plaignent d'avoir dû envoyer une information à plusieurs reprises avant qu'un changement ne soit enregistré.**

Bien souvent il s'agit de malentendus. Le SEV n'est pas un service interne des CFF et ne reçoit donc pas les informations comme les changements d'adresse, ceci pour des raisons de protection des données. Donc un changement d'adresse p. ex. ne doit pas être envoyé seulement à l'employeur mais aussi directement au service des mutations. La qualité est alors assurée et notre travail facilité.

■ **Si tu pouvais exprimer un vœu vis-à-vis des membres, ce serait quoi?**

Je leur demanderais d'envoyer tous leurs changements d'adresses ou les avis de décès par e-mail à [mutation@sev-online.ch](mailto:mutation@sev-online.ch). Il est aussi possible de faire une annonce par téléphone ou par courrier postal, mais un e-mail est plus rapide.

## Sections

**Mardi 22 mai** ■ AS Ouest

18h45

**Assemblée de printemps**

Hôtel des Alpes  
Neuchâtel

Invité: Aroldo Cambi, administrateur des finances du SEV et membre du conseil de fondation de la caisse de pension CFF.

Points forts de cette assemblée générale outre les points statutaires: négociations CCT CFF et mesures caisse de pension CFF.

Repas offert par la section en fin d'assemblée, inscription sur les feuilles ad hoc dans les services ou adresse mail jusqu'au 15 mai: ouest@as-online.ch ou auprès du secrétaire par sms/tél : 079/172.39.31

## Pensionnés

**Mardi 15 mai** ■ PV Fribourg

9h30-11h

rte de Fribourg  
49, à Morat.

**Visite de la fabrique Roland à Morat**

Programme complet dans le dernier contact.sev

**Inscriptions** jusqu'au mardi 1er mai auprès d'Eric Pont, tél. 026 660 59 63, mail niric@sunrise.ch, ou de Joël Terrapon, tél. 026 660 53 70, terrapon.joel@bluewin.ch.

**La commission d'animation**

**Jeudi 17 mai** ■ PV Neuchâtel et Jura

Train à 9h22  
pour Lyss  
depuis Bienne

**Course pédestre Wahlendorf-Frienisberg-Schüpfen**

Le programme détaillé a paru dans la précédente édition de contact.sev. **Inscriptions:** 032 725 62 88 ou renevey26@gmail.com - Les membres PV des autres sections sont les bienvenus.

**Mercredi 6 juin** ■ PV Vaud

dép. d'Yverdon  
ou Lausanne

**Croisière sur le lac de Vouglans**

Le programme détaillé a paru dans le précédent numéro. **Inscriptions** jusqu'au **12 mai 2018:** michel\_cavin@yahoo.fr ou sev-pv@bluewin.ch ou par Tél. 021 866 63 90 – ou poste : Michel Cavin – Grand-Rue 2 – 1148 Moiry (VD).

■ LPV

## Pour Sopre, calme plat



La veille de la séance du comité central (CC) du 21 mars s'est déroulé le contrôle de gestion et des comptes de l'exercice 2017. Les membres de la CG LPV, qui ont fréquemment pris part aux séances de la commission centrale et du CC, ont relevé à l'intention du CC que les affaires sont bien gérées et les comptes parfaitement tenus par la caissière. Les comptes 2017 bouclent sur un bénéfice tout à fait correct. Ceci grâce à des coûts moins élevés pour les cours préparatoires malgré un nombre record de participants, et malgré les provisions pour le nouveau site internet.

Les préparatifs de l'Assemblée des délégués LPV du 16 mai à Bellinzona se poursuivent; Manuele Bertoli, conseiller d'Etat tessinois, Markus Jordi, chef RH CFF et Barbara Spalinger, vice-présidente SEV vont faire un exposé. Il semble que de nombreux intéressés feront le déplacement jusqu'au Tessin.

Les principaux sujets qui ont été traités concernaient surtout les CFF: Cargo aimerait négocier les réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR) du personnel des locs jusqu'à fin mai. S'ils n'y parviennent pas, ils se verraient obligés de procéder à la dénonciation des BAR. Sur le fond, nous sommes prêts à entamer des discussions, mais ce-

ci nous semble extrêmement difficile à réaliser dans les délais, compte tenu des négociations CCT. La division Voyageurs des CFF veut engager des aspirant-es mécanicien-ne-s de locs sous deux contrats de travail et économiser ainsi le temps de déplacement jusqu'au lieu de la formation théorique. La LPV veut régler cela dans un seul contrat de travail. Mais il faudra régler la question des indemnités et des allocations. Une solution semble être à notre portée. Toutefois, selon les dires du chef ZF, le paiement des repas de midi a une incidence sur la possibilité de former du personnel des locs. Ces propos nous laissent pantois et nous font douter de la marge de manoeuvre de ZF.

En ce qui concerne Sopre, c'est le calme plat comme jamais auparavant et les légers progrès ne sont pas encore perceptibles. Là par contre, il semble que ce n'est pas une question d'argent.

Ces exemples l'illustrent bien: malgré un bon exercice 2017, les CFF sont passablement sous pression financière et voient dans notre soi-disant manque de flexibilité un obstacle à leur progression. Il n'est donc pas étonnant que le climat de partenariat social se soit sensiblement refroidi. Et la pratique du tutoiement n'aide pas.

LPV

## LA LIGNE DE CŒUR PARIS LAUSANNE

La SNCF et les CFF avaient appelé ainsi cette liaison internationale effectuée, en première mondiale, par des TGV. Précurseur de la grande vitesse en Europe, la France avait accordé sa préférence aux Vaudois et aux Genevois. Les Suisses allemands devaient changer de train à Frasne, dans les frimas du jura français. C'était avant les directives de l'UE sur la dérégulation du marché des transports et la fin du monopole public des entreprises dites «historiques». Aujourd'hui, Lyria, la filiale qui exploite les TGV franco-suisses, doit affronter une concurrence agressive de la part des compagnies aériennes et routières. Grèves à répétition et suppression de trains sont devenues habituelles sur cette ligne, pourtant appréciée par ses usagers. Pour faire bonne figure à Bruxelles, Emmanuel Macron veut «moderniser» la SNCF en s'attaquant au statut des cheminotes et cheminots français. Margaret Thatcher avait fait de même avec les charbonnages britanniques, alors que la classe ouvrière, on le sait, n'est pas responsable de la gestion des biens de production, aux mains des entreprises publiques ou privées. L'Europe doit-elle se réformer sur le dos des travailleuses et des travailleurs? Certainement pas! Les multinationales et les trusts ont organisé une concurrence fiscale impitoyable entre les Etats

européens. Cela assèche les finances publiques.

En Suisse, le Conseil fédéral se veut rassurant au sujet de la libéralisation du rail. Mais, la protection sociale des salariées et des salariés, négociée paritairement entre le patronat et les syndicats, est mal perçue par Bruxelles, qui la considère comme une entrave à la libre concurrence «libre et non faussée». Les CFF, transformés en société anonyme, sous la tutelle d'un ancien conseiller fédéral socialiste, sont sous pression. Le renouvellement de la CCT cadre de l'entreprise, se trouve dans une impasse. Entre le marteau et l'enclume, les responsables syndicaux se font menaçants si la direction des CFF ne renonce pas à son programme d'austérité. De leur côté, les maçons du gros œuvre sont aussi confrontés aux difficultés de la négociation d'une nouvelle CCT nationale. Les exigences patronales sont exagérées, alors que les entreprises ont reçu plusieurs dizaines de milliards de francs de commande pour les infrastructures ferroviaires. Le patronat helvétique veut-t-il encore se payer une «paix sociale» qui a fait la renommée de notre économie, dans le monde entier?

**Jean-Claude Cochard, ancien président de l'Union syndicale vaudoise.**

### Décès

**Abriel Denise;** 1925; veuve de Pierre, Villarsviriaux, PV Fribourg.

**Angéloz Yves;** 1926; employé d'expl., Corminboeuf, PV Fribourg.

**Baudin Gabrielle;** 1928; Dame-Chef station, Villars-sous-Yens, VPT MBC.

**Biolaz Bernard;** 1932; , Martigny, PV Valais.

**Capt Aimée;** 1924; veuve de Victor, Lausanne, PV Vaud.

**Chardon Robert;** 1928; chef marchandises, Nyon, PV Vaud.

**Dubey Francoise;** 1935; veuve de Pierre, Neuchâtel, PV Neuchâtel.

**Ecoffey Bernard;** 1931; Peseux, VPT

Neuchâtel TN.

**Etter Paul;** 1935; monteur spécialiste, Troinex, PV Genève.

**Heinis André;** 1947; Fillings, VPT TPG Retraité-e-s.

**Hirtz Florenz;** 1925; mécanicien, Bienne, PV Biel-Bienne.

**Huber Jean;** 1926; mécanicien, Lausanne, PV Vaud.

**Mory Roland;** 1934; déclarant en Douane, Renens VD, PV Vaud.

**Reguin Alice;** 1924; veuve de Fernand, Concise, PV Vaud.

**Willemin François;** 1932; maître artisan, Sierre, PV Biel-Bienne.

Angle droit

## Certificat de travail: attention à la dernière phrase

**Lorsqu'on termine un emploi et que l'on reçoit son certificat de travail, on peut parfois se demander si le contenu ne cache pas certaines critiques.**

Chaque travailleuse, chaque travailleur a le droit de demander un certificat de travail à n'importe quel moment de son engagement, que ce soit à la fin des rapports de travail ou en cours d'emploi. Il est recommandé de demander environ tous les cinq ans un certificat intermédiaire, surtout si un changement est intervenu dans l'environnement professionnel, comme la prise en charge de nouvelles tâches, le changement de supérieur-e hiérarchique ou une restructuration, etc. Normalement, les certificats ne devraient pas être codés. C'est la pratique usuelle de nos jours. Il est d'ailleurs bien souvent précisé sur le document: «Ce certificat n'est pas codé». Le certificat de travail se compose des points suivants: La personne concernée est

tout d'abord désignée par son nom et sa date de naissance puisque l'objectif du document est de faire une qualification personnelle. Ensuite, le service et la fonction sont spécifiés et les tâches principales sont décrites. Puis l'expérience professionnelle dans les domaines attribués est évaluée. Pour terminer, on décrit le comportement envers le team, la clientèle et les supérieurs. Enfin la dernière phrase précise le motif de l'établissement du certificat et, cas échéant, de la résiliation des rapports de service. Cette dernière phrase indique donc si les rapports de travail continuent ou non, et si tel est le cas, le motif de résiliation. Il faut différencier les situations.

### ■ Poursuite des rapports de travail:

«Le certificat est établi sur demande de l'employé-e...»  
«Le certificat est établi à cause d'un changement de supérieur-e hiérarchique...»  
«Le certificat est établi dans le cadre d'une réorganisation...»

«Mme/M. XY est au bénéfice d'un contrat de travail non résilié et nous espérons pouvoir la/le compter à l'avenir encore parmi notre personnel.»

### ■ Résiliation des rapports de service en cas de contrat de durée limitée:

«Le contrat de durée limitée se termine ce jour. Nous remercions Mme/M. XY pour le travail accompli.»  
Ou «La formation de Mme/M. XY se termine ce jour. Nous la/le remercions pour le travail accompli et lui souhaitons plein succès dans sa carrière professionnelle.»

### ■ Résiliation par la personne concernée:

«Mme/M. XY a résilié ses rapports de travail afin de se tourner vers un nouveau défi professionnel. Nous lui souhaitons plein succès dans sa future carrière.»  
Ce ne sont que des exemples. Les phrases peuvent bien entendu être formulées différemment.

### ■ Résiliation par l'employeur

Le plus grand potentiel de conflit caché dans la dernière phrase concerne le cas où les rapports de service sont résiliés par l'employeur. Le motif de résiliation doit être clairement mentionné mais en principe sans donner trop de détails. Le conflit apparaît toutefois en général dans la phrase.

### • Résiliation pour raison économique:

«Les rapports de travail avec Mme/M. XY ont dû être résiliés pour raison économique (ou d'exploitation). Nous regrettons de ne pas pouvoir garder Mme/M. XY à notre service et lui souhaitons tout de bon pour l'avenir.»

### • Résiliation en tant que mesure disciplinaire:

«Le comportement de Mme/M. XY ne nous permet pas de la/le garder à notre service. Nous regrettons de devoir résilier ses rapports de travail et lui souhaitons tout de bon pour l'avenir.»

### • Résiliation avec effet immédiat pour cause de manquement répréhensible sur le plan pénal:

«Les rapports de travail avec Mme/M. XY sont résiliés

avec effet immédiat.»

La problématique est délicate si le licenciement a lieu après ou pendant une maladie ou un accident (après écoulement du délai). Si la **maladie** constitue le motif de licenciement, ceci doit être précisé dans la dernière phrase du certificat. Bien entendu sans donner d'information sur le diagnostic. Par contre les problèmes de santé n'ont pas à être mentionnés dans un certificat s'ils ne constituent pas le motif de licenciement ou s'ils n'ont pas joué un grand rôle durant toute la durée des rapports de travail.

«L'état de santé de Mme/M. XY ne nous permet malheureusement pas de la/le garder à notre service. Nous regrettons de devoir résilier ses rapports de travail et lui souhaitons tout de bon pour l'avenir.»

Tous les certificats de travail ne sont pas mauvais mais ils sont parfois difficiles à interpréter. Le team d'assistance judiciaire est là pour vous aider.

*L'équipe de la protection juridique*

## LETTRÉ D'UN MÉCANICIEN

### Attaques en règle contre la classe moyenne

Les CFF se joignent à d'autres institutions pour attaquer frontalement la classe moyenne. Dans un pays aussi riche que le nôtre, une personne sur quatre flirte avec le seuil de pauvreté et n'arrive pas à faire face à une dépense imprévue de 2'500.— (source RTS).

C'est dans ce contexte que de nouveaux matraquages ont été mis en œuvre dernièrement. L'Etat de Genève, tout d'abord, qui a augmenté les impôts en validant une mesure consistant à limiter les frais de déplacements à 500. Ensuite ce fut le tour des caisses maladies qui ont augmenté leurs primes de 20% pour 2018 (coup extrême-

mement violent pour un budget familial).

Voilà qu'aujourd'hui les CFF passent à l'attaque en voulant imposer de nouvelles contraintes salariales.

Cette classe moyenne, si facile à traire, est en passe de se faire mettre la tête sous l'eau. Le fait d'acculer les personnes est un danger pour la paix sociale si chère à nos valeurs.

Au vu de ce qui précède, je salue la détermination du SEV et des partenaires qui n'acceptent pas les détériorations proposées par les CFF. Continuez ainsi.

*Abbet Pierre-Yves, Genève*

## Chanteurs recherchés!

Tu aimes chanter? Alors l'appel ci-dessous est pour toi: Chanteuses, chanteurs romands où êtes-vous? Dans notre « Association des sociétés de chant des chemins suisses », il ne reste plus que Delémont! Je peine à croire qu'à Genève, à Lausanne, en Valais, à Fribourg, à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds il n'y a plus de chanteuses ou chanteurs!

Intéressé-e? Eugen Müller, président central, eugenmuller@hotmail.ch et Fritz Gehrig, traducteur, gehrig.fritz@bluewin.ch, sont à ta disposition pour de plus amples renseignements.

*Fritz Gehrig*

## IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 211 ex. (total 40 995 ex.), certifié REMP au 20. 10. 2017

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Peter Anliker, Pascal Fiscalini, Markus Fischer, Françoise Gehring, Jörg Matter, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Karin Taglang

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

### Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58  
Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.—

Annonces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00; kontakt@fachmedien.ch, www.fachmedien.ch

Pré-press: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau  
www.mittellandzeitungsdruck.ch

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 17 mai. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 9 mai à 10h. Pour les annonces, le délai est fixé au 8 mai à 10h.

Bonne ambiance, contacts personnels et marque de considération: une action de la ZPV à Coire

# «Merci de vous engager !»

**C'est bien connu: l'union fait la force! C'est pour cette raison que nous adhérons au syndicat. Et c'est une bonne chose de dire merci à toutes celles et ceux qui s'engagent au SEV et qui contribuent à faire avancer les choses pour les cheminots.**

«Un syndicat est un groupement de personnes physiques ou morales pour la défense ou la gestion d'intérêts communs», nous explique Wikipedia.

Dans les professions du rail, de la navigation et du trafic d'agglomération, les employé-e-s œuvrent au service de la clientèle: ils donnent des renseignements, offrent divers services, assurent la mobilité des transports publics afin que les voyageurs puissent atteindre leur destination en toute sécurité et en temps voulu. Pour cela s'engagent le personnel des locs, les agent-e-s de train, les chauffeurs et chauffeuses, les personnes aux guichets, les gens qui ent-



Le SEV a investi la Stiva Retica à Coire pour rendre visite aux agent-e-s de train.

retiennent les voies et le matériel roulant dans les ateliers, et aussi les employé-e-s de l'administration. Toute l'année, jour et nuit, jours fériés et dimanches compris. Le syndicat s'engage quant à lui à la table de négociations pour toutes ces personnes et il veut pour une fois leur dire merci. Merci pour le travail accompli mais aussi merci pour leur participa-

tion aux activités syndicales. La ZPV, la sous-fédération qui organise les agent-e-s de train, se rend à cette fin dans toutes sortes d'endroits afin de discuter avec les collègues – pas seulement ceux de la ZPV mais toutes celles et ceux qui travaillent dans les chemins de fer – et de boire un café avec eux durant la pause en dégustant un morceau de gâteau.

L'action de remerciement du 9 avril à la gare de Coire s'est déroulée dans une ambiance particulièrement agréable: la ZPV, dont les membres travaillent aux CFF, et les membres du RhB ont accueilli les syndicalistes et toutes les personnes intéressées dans la «Stiva Retica», la voiture bistrot du RhB, décorée de drapeaux SEV.

## Place aux discussions

Autour d'un café et de gâteaux faits maison, ce fut l'occasion de discuter sur la politique syndicale, sur les bonnes et moins bonnes expériences faites au quotidien sur la place de travail, et de parler bien sûr aussi de sujets privés.

## Le syndicat, c'est là où les gens se rencontrent

Les collègues de la ZPV prennent le temps de rencontrer leurs collègues et de discuter avec eux. Car une chose est bien claire: les tracts et les banderoles, les séances et les assemblées font effectivement partie d'un syndicat mais ce qui constitue le noyau du syndicat, ce sont ses membres, les actifs, les personnes qui s'engagent dans le syndicat pour progresser, pour leurs collègues, et finalement aussi pour l'entreprise.

Pour un tel engagement autant au niveau professionnel que syndical, les personnes de confiance du SEV disent volontiers merci, et donnent ainsi au Syndicat du personnel des transports un visage humain.

Peter Anliker

## Photomystère: «Où cette photo a-t-elle été prise?»



## Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les réponses correctes et gagnera **un set d'écriture Caran d'Ache**.

Solution du concours paru dans contact.sev n° 4:

La photo montrait le train du Rigi à l'arrêt Kaltbad-First. Photo plus grande à voir sur : [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch).

Le sort a désigné **Charles Hodel, Tenero, membre de la PV Luzern**.

Il gagne un couteau.

## Conditions de participation

**Par carte postale** Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

**Par e-mail** Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse à : [mystere@sev-online.ch](mailto:mystere@sev-online.ch)

**Sur Internet** Rendez-vous sur notre site [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch), cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 9 mai.